

## Philippe-Nicolas Pia (1721-1799), échevin de Paris, pionnier du secourisme en faveur des noyés (seconde partie)

In: Revue d'histoire de la pharmacie, 85e année, N. 316, 1997. pp. 375-384.

---

Citer ce document / Cite this document :

Trépardoux Francis. Philippe-Nicolas Pia (1721-1799), échevin de Paris, pionnier du secourisme en faveur des noyés (seconde partie). In: Revue d'histoire de la pharmacie, 85e année, N. 316, 1997. pp. 375-384.

doi : 10.3406/pharm.1997.4890

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pharm\\_0035-2349\\_1997\\_num\\_85\\_316\\_4890](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pharm_0035-2349_1997_num_85_316_4890)

---

## Résumé

Si Ph.-N. Pia a laissé le nom d'un philanthrope, son oeuvre pionnière en faveur des noyés demeure insuffisamment connue. Lorsqu'il est élu échevin de Paris en 1770, il étudie la possibilité de créer des structures permanentes de secours. Dans des coffres de bois, il réunit les médicaments et les ustensiles nécessaires à la réanimation, en accord avec les données scientifiques de son temps. S'y trouve sa machine fumigatoire destinée à injecter la fumée de tabac dans l'intestin du noyé. En raison des préjugés répandus dans le peuple, il doit, pour réussir, créer une structure d'intervention entièrement nouvelle. En sa qualité d'échevin commandant la garde municipale de Paris, il entreprend de dispenser un enseignement médical aux gardes postés le long des quais, lesquels, dans chaque poste, sont dépositaires d'une boîte de secours et d'un brancard. C'est donc la permanence et le rapprochement des moyens logistiques d'intervention, associés au versement de gratifications qui assurent à Pia un très large succès. Chaque année, il en rapporte les résultats et la comptabilité. En 1780, le roi le nomme chevalier dans l'Ordre royal de Saint-Michel. Supprimé par la Révolution, l'Établissement en faveur des noyés renaîtra complètement après 1830 sous l'impulsion du médecin Marc qui agira en continuateur de Pia, par le recrutement de secouristes médicalement qualifiés au sein des unités militaires des sapeurs-pompiers et de la Garde municipale de Paris reconstituée.

## Abstract

Philippe-Nicolas Pia (1721-1799), creator of the first-aid service to rescue drowned people  
Ph.-N. Pia is known as a philanthropist. In 1770, this apothecary is elected at the board of the city of Paris. Then, he wishes to create a first-aid service to rescue drowned people. In wooden boxes, he gathers together the drugs and devices used at that time, as a fumigating machine to inject tobacco smoke into the intestine, bottles of spirit of camphor, ammonia, a long shirt of wool, wood canulas and flexible pipes made of thin sheep leather. In each of the fifteen guard houses standing along the river, are deposited a box and a stretcher. As far as Pia is at the head of the military police, he is especially innovating when he decides to train the guards to apply the drugs and the resuscitation processes. With such a regulated way of functioning associated to medical education and granting of awards, within fifteen years hundreds of people are rescued and resuscitated. Yearly, he publishes the results obtained in Paris and in several places in France, with comments on the situation in the Netherlands, Germany and Britain. In 1780, the king nominates him in the royal order of Saint-Michel. The Révolution supresses the Établissement en faveur des noyés, and Pia died in 1799 as completely forgotten. In Paris, the first-aid services come back to their former efficiency around 1835, when Marc proposes a special medical training to the fire-men and the military police to form first-aid groups. In this field, the pionneering work of Pia is still of great value and can be kept in mind as a worldwide reference.

# PHILIPPE-NICOLAS PIA (1721-1799) ÉCHEVIN DE PARIS, PIONNIER DU SECOURISME EN FAVEUR DES NOYÉS

(Seconde partie)

par **Francis Trépardoux** \*

## À Paris l'élite scientifique se montre très réactive

Avec l'essor urbain et la croissance démographique, les problèmes liés à la salubrité et à l'hygiène, notamment ceux concernant les égouts, les fosses d'aisances, les caves et carrières, les charniers et le fonctionnement des fourneaux à charbon prennent une importance particulière et réclament des améliorations pressantes. De façon urgente, l'asphyxie et son traitement viennent au centre des préoccupations. Les connaissances de physiologie et de toxicologie demeurent fragmentaires. Chaque piste nouvelle de progrès qui peut se présenter devient, au sein du milieu scientifique parisien, l'enjeu d'une revendication immédiate de paternité, dans des conflits de rivalités qui tout à la fois unissent et opposent des chimistes, des médecins, des chirurgiens, des pharmaciens, auxquels on peut ajouter des personnes étrangères à la science toujours guidées par le sens des bonnes affaires. On conçoit aisément que sur l'entreprise de Pia viennent converger des regards envieux, visant spécialement sa haute position dans l'administration publique. De façon précoce et durable, Pia devient la cible du jeune médecin Antoine Portal, connu d'abord comme anatomiste, montrant une activité incessante mue par une ambition personnelle insatiable <sup>1</sup>. Après 1775, celui-ci publie plusieurs textes portant sur la réanimation des noyés et des asphyxiés dans lesquels il met en doute

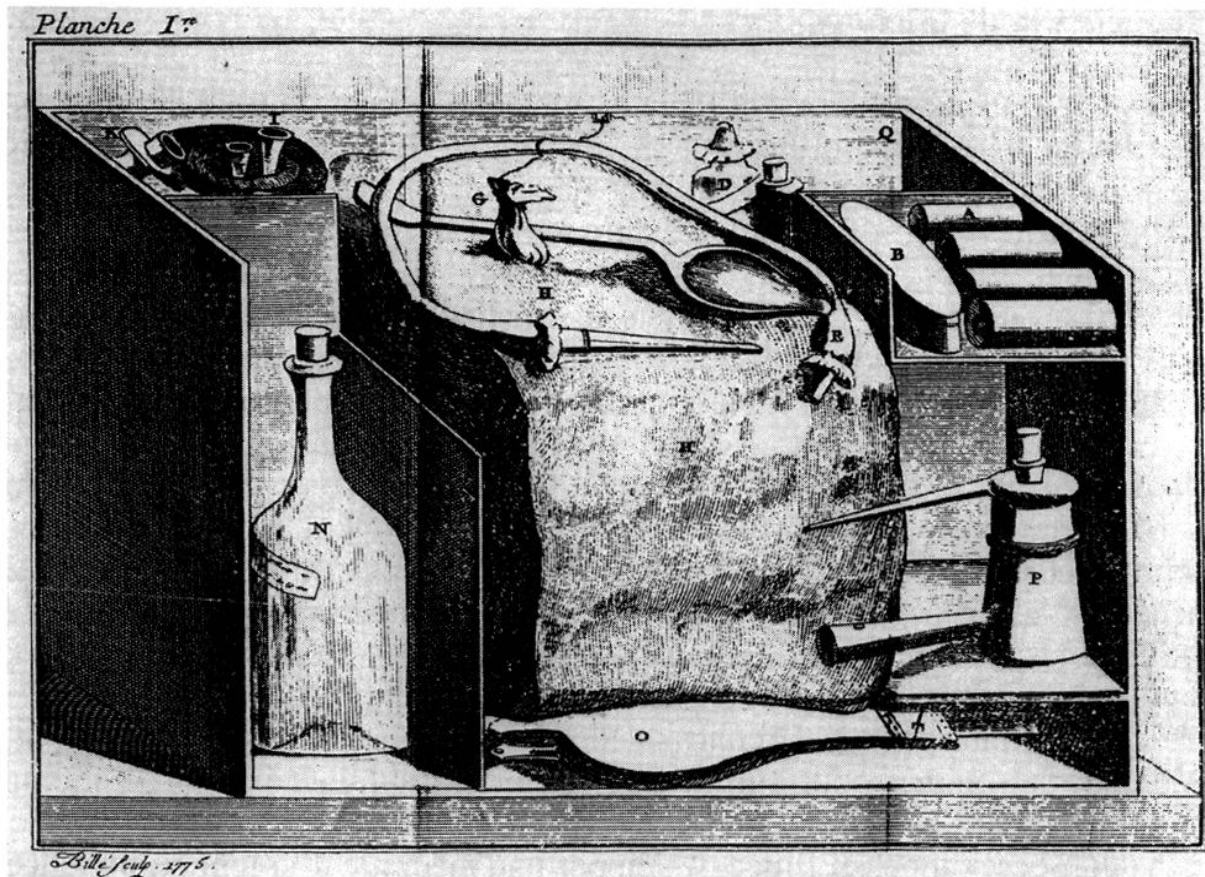
---

\* 9, rue des Gate-Ceps, 92210 Saint-Cloud.

l'efficacité thérapeutique des fumigations de tabac. Toutefois, à des fins mercantiles, il projette de contrefaire la Boîte-entrepôt de Pia, lorsque l'usage de celle-ci s'étend dans le royaume : « Une boîte du service de Paris a été cédée à M. Portal, médecin, pour être copiée. Nous n'osons croire, écrit Pia, que pour en tirer bénéfice relativement à la vente qu'il se propose de faire, il entreprenne de la défigurer et de la dénaturer par des changements frivoles qu'il déclarerait spécieux, et qu'ensuite il la fasse passer sous le nom de sa Boîte. Dans ce cas, son procédé ne serait pas honnête. Le coût unitaire des boîtes fournies aux corps de garde de Paris est de 48 Livres, sans qu'il n'en ressorte aucun bénéfice. » Concurrément, des annonces publiées dans les journaux proposent une machine fumigatoire, vendue par le libraire Ruault, rue de La Harpe. Celui-ci y affirme qu'elle sera distribuée dans les corps de garde de Paris. Pia dément le contenu de cette publicité, précisant que ladite machine ne comporte pas de soufflet, ressemblant en cela à celle de Bartholin. L'affaire est sérieuse puisque l'annonce aurait été faite également dans la *Gazette de France* du 1<sup>er</sup> décembre 1775.

L'enjeu commercial lié à l'acquisition de ces matériels porte sur plusieurs centaines d'exemplaires, car les villes de province y sont incitées par l'administration royale. Ainsi, pour exemple, lisons la lettre suivante, destinée à la municipalité de Châteauroux et datée de juillet 1779 par les autorités de Paris : « On a trouvé depuis quelques années des moyens pour rappeler les noyés à la vie qui ont des succès. Il est très intéressant, tant pour les habitants de votre ville que pour tous ceux du canton, que vous ayez une boîte contenant les remèdes, les instruments et instructions nécessaires. Vous voudrez bien au reçu de cette lettre vous adresser à M. Pia, ancien maître en pharmacie, rue des Grands-Augustins, au Petit Hôtel de Saint-Cyr, pour vous en procurer une. Cette dépense, qui s'élève à 60 Livres environ, sera passée sur vos revenus communs. Vous ne pouvez en faire un meilleur usage... » <sup>2</sup>

Dès 1776, les corps de garde sont pourvus d'un brancard dont le lieutenant de police dotera bientôt son administration pour faciliter la prise en charge des accidentés de la voie publique. L'analogie des moyens à employer pour secourir les asphyxiés tendrait à uniformiser les structures propres à donner les secours. Dans ce domaine, Pia tient à mettre son expérience au service des victimes, sans engager de polémique médicale sur les origines de la suffocation, celle des vidangeurs dont on parle beaucoup. Il laisse à d'autres le soin d'en débattre. En 1778, désignés par le gouvernement, trois membres du Collège de pharmacie, Laborie, Cadet de Vaux et Parmentier, publient les résultats de leurs expériences auxquelles ils ont convié plusieurs personnalités dont Lavoisier. Jalousie des médecins qui, parlant des latrines, rétorquent : « Oui, ces sortes de matières appartiennent aux apothicaires. » <sup>3</sup> Durant cette même année, le Collège de pharmacie s'illustre encore pour



Boîte-entrepôt de Pia, 1775 (in *Détail des succès*, 1776, doc. BHVP).

Schéma du coffre de bois et de son contenu : au centre (H), la camisole de laine repliée ; à gauche (N), le flacon d'eau de vie camphrée ; en bas (O), le soufflet ; à droite (P), l'appareil fumigatoire ; au-dessus (A), les rouleaux de tabac. Aussi, on reconnaît les flexibles, leurs canules et la cuiller de fer utilisée également pour desserrer les mâchoires du noyé. Auprès de celle-ci en (G) est disposé le nouet de soufre et de camphre destiné à éloigner les parasites.

expérimenter l'usage de l'alkali fluor dans la destruction des fourmis. Pia contribue à ce travail en association avec Mitouard, Demachy, Bayen, Parmentier, Deyeux et Cadet de Vaux qui en fait l'annonce sonnante dans son *Journal de Paris*. Il s'attribue le mérite de cette découverte dont voici l'explication : « Le caractère éminemment acide de la fourmi a fait présumer à ce chimiste [Cadet de Vaux] que les alkalis, surtout l'alkali volatil, pourrait attaquer la composition intime de cet insecte, lui enlever le principe essentiel à sa constitution et conséquemment le faire périr. » Il s'agit surtout de venir en aide aux colons des Antilles qui se plaignent des ravages immenses qu'elles causent <sup>11</sup>.

## Honneurs et distinctions

Les liens étroits qui unissent Pia à la Société d'Amsterdam sont constants. À la fin de 1776, celle-ci lui décerne sa médaille d'or, reproduite ci-contre. De nombreuses publications s'en font l'écho de la façon la plus élogieuse, soulignant que l'organisation de l'établissement institué à Paris a été adoptée par plusieurs villes de France, et même par des royaumes étrangers. Dans ses *Mémoires*, édités en 1778, la Société d'Amsterdam renouvelle ses félicitations : « M. Pia étant en droit d'attendre la reconnaissance des hommes, elle regarde comme un devoir et un honneur le témoignage public de haute estime et de considération distinguée qu'elle lui rend » lit-on dans le *Journal de Paris*. Aussi, dans ce même volume, elle s'élève avec force contre l'opinion de M. Portal qui rejette l'insufflation de la fumée de tabac dans les intestins. Celui-ci reçoit, par ailleurs, les vives critiques du régent de la Faculté de médecine de Paris, Gardanne, relativement à la pratique précoce de la saignée chez les asphyxiés dont il conteste l'opportunité. Deux ans plus tard, Gardanne dénonce publiquement les agissements de Portal à l'encontre de Pia, le désignant comme le contrefacteur de sa Boîte-entrepôt : cependant, Gardanne lui-même, pour son propre compte, n'aurait-il pas eu la même intention <sup>4</sup> ?

Pia conserve en projet l'idée de frapper une médaille d'argent au bénéfice des sauveteurs désintéressés et méritants. La société nouvellement constituée à Londres adopte ce principe. Il en renouvelle le souhait lorsqu'il publie, en 1779, la sixième partie du *Détail des succès*. Dans le compte rendu qu'il fait de ce volume, le *Journal de Paris* déclare : « Combien de titres de noblesse ne valent pas celui-ci : il a sauvé la vie à un homme. Pour M. Pia, il conviendrait d'inscrire : à plusieurs centaines de ses semblables. Mais, ce citoyen habitué à trouver sa récompense dans son cœur, n'en demande que pour les autres. » À plusieurs reprises, Pia cite les services importants que rend la Garde de Paris. Le zèle, l'intelligence et le dévouement de ces militaires justifieraient de telles marques de reconnaissance. À cette date, alors que les commentateurs taxent le gouvernement de la France d'être avare de ce type de récompenses, le prévôt des marchands Caumartin décide de réaliser ce souhait. Une médaille d'argent portant les armes de la ville de Paris est frappée <sup>5</sup> et, au mois de mars 1780, Pia en est le premier récipiendaire. Le *Journal de Paris* l'annonce cependant qu'un événement important se décide : « On conçoit que la première de toutes a dû être offerte à M. Pia, mais ce citoyen respectable, qui avait tout à la fois institué, soutenu par son zèle et perfectionné par ses lumières cet établissement précieux, avait droit à d'autres récompenses. Aussi, sa Majesté vient-elle de le faire de son propre mouvement chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. »



Médaille de la Société d'Amsterdam, gravée par J.G. Holtzhey en 1767.  
(*Penningkabinet Leiden - NL*)

**Veillant près d'un corps inanimé, une figure de femme repousse la mort armée de sa faux. Sa main, posée sous le thorax de la victime, semble esquisser un mouvement de relance respiratoire. À gauche, une maisonnette pourrait être l'ébauche d'un poste de secours. Au-dessous, près du pied du noyé, on distingue une canule de buis munie d'une vessie à fumigations, ainsi qu'un flacon de verre cubique.**

**En décembre 1776, Pia en reçoit un exemplaire en or, en hommage au succès de son œuvre philanthropique. À son revers, on lisait l'inscription suivante : « Philippo-Nicolao Pia, instituti Parisini, submersorum curam gerentis procuratori » in *Journal de Paris*, 5 janvier 1777.**

La faveur d'une distinction royale lui fait franchir un degré important dans l'élite du pays. Fondé par Louis XI et réservé à la noblesse, l'Ordre royal de Saint-Michel était d'abord destiné à distinguer les gens de guerre. Les réceptions s'y faisaient en nombre compté. Dans un cadre renouvelé au XVIII<sup>e</sup> siècle, quelques scientifiques, artistes et avocats y sont reçus. La réception de Pia a lieu à Paris au couvent des Cordeliers, le 8 mai 1780, sous la présidence du prince de Tingry, chevalier et commandeur des Ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit. Au cours de cette cérémonie, reçoivent également cette distinction : Leclerc, médecin du duc d'Orléans, Poursin de Grandchamp, Trouard de Riolle, Faurot, secrétaire du roi, Dartein, Coustou, inspecteur des

Bâtiments, Chaubry et Quatremer de l'Épine, négociant, qui succéda à Pia dans le Bureau de la ville. Si les apothicaires sont bien représentés dans les offices municipaux de Paris, ils le sont moins dans les Ordres royaux. Inversement, on peut dire, par exemple, que les chirurgiens tardent à accéder aux fonctions édilitaires puisque le premier d'entre eux est Toussaint Bordenave élu en 1780 avec Richer. Il est également chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, et membre de l'Académie des sciences. Son élection à l'Hôtel de Ville tient pour partie aux suffrages du groupe Deyeux, Saint-Hubert et Pia.

### **Dernières années et postérité**

La Révolution anéantit les anciennes institutions. La municipalité de Paris est radicalement transformée. Les corporations de métiers n'ont plus d'existence légale. Maintenir le fonctionnement des secours aux noyés n'entre pas dans les priorités des gouvernements qui se succèdent. C'est le Directoire qui vient remettre la question à l'ordre du jour en expédiant aux préfets un avis dont le contenu lapidaire constitue une déclaration d'intention en faveur de la remise en service de telles structures. Par la voix de son chef de la Division des secours, le ministre de l'Intérieur s'en remet au principe selon lequel il faut combattre les préjugés de l'ignorance par l'instruction plus encore que par l'autorité : « Vous connaissez, Citoyens, l'usage où l'on est encore presque généralement de suspendre les noyés par les pieds pour leur faire rendre l'eau qu'ils ont bue. Ce procédé est dangereux... J'ai chargé l'École de santé de Paris de recueillir sur cet objet toutes les connaissances qui appartiennent à l'art de guérir. J'aurai soin de vous communiquer les lumières de ses progrès et de ses travaux. Je m'occuperai en même temps de la restauration des établissements à l'usage des noyés dont l'utilité sera reconnue. » <sup>6</sup>

La tâche sera longue et difficile. Au sein du Conseil de salubrité de la ville de Paris <sup>7</sup>, on délibère sur des avis à diffuser, sur la nature des matériels à fournir. Bien plus tard, passé 1830, la nécessaire reconstitution d'un corps de secouristes prendra forme sous l'impulsion du médecin Marc, qui fera appel aux militaires de la Garde municipale, puis au corps des sapeurs-pompiers. Consterné par la situation d'échec qui se prolonge, il déclarera : « De toutes les villes d'Europe, Paris a été peut-être la première à établir des secours réguliers pour les noyés et les asphyxiés et cependant, tandis que les établissements de ce genre se multipliaient et se perfectionnaient, celui de Paris faisait des pas rétrogrades... Un corps de secouristes était créé par le philanthrope Pia, et les résultats les plus satisfaisants furent le prix de ses efforts. Les troubles politiques portèrent une atteinte fatale à cet établissement. La garde permanente des ports, dans laquelle on avait choisi et formé les secouristes, fut supprimée. » <sup>8</sup> Cela veut dire que durant le premier tiers du XIX<sup>e</sup>



siècle, les boîtes de secours existent, entretenues par la Préfecture de police, cependant que l'administration des soins est laissée à l'initiative du premier venu, marchand de vin ou agent de police par exemple <sup>9</sup>.

De l'avis de plusieurs de ses biographes, la fin de la vie de Pia ne fut pas heureuse. On vient d'en voir la principale cause. Dans le cercle familial, aucun enfant n'est venu. Ses neveux Deyeux portent toutes les ambitions de la famille. Claude-Didier, après avoir été avocat en Parlement, est reçu notaire au Châtelet en 1777. Il est aussi marguillier de l'église Saint-Paul. En 1791, il est officier municipal. Suspecté d'opinion royaliste, il est guillotiné le 9 juillet 1794. Bénéficiant de la notoriété de la famille Pia dans la pharmacie parisienne, Nicolas y poursuit durablement une carrière scientifique de premier rang, jusqu'à sa mort en 1837. Par contraste avec son oncle, sa personnalité apparaît sensible aux satisfactions matérielles, ainsi qu'à une considération sociale dont il recherchera certains honneurs en sa qualité de premier pharmacien de la Maison impériale en 1804.

Est-il exact de dire qu'au moment de sa mort, survenant au mois de mai 1799, Philippe-Nicolas Pia se trouve dans une situation proche de la misère ? Nous avons tenté de répondre à cette interrogation par l'étude des archives notariales existant à Paris ; en voici le résultat. À la fin de 1795, Pia est domicilié rue de Tournon, probablement chez son neveu Nicolas Deyeux. Depuis 1790, il loue au sieur Duchêne une maison qui lui appartient, située dans la rue du Bac. De la résiliation de son bail, lui revient une somme de 10 700 Livres <sup>10</sup>. Après son décès, nous ne trouvons pas traces d'un inventaire. Pia décède-t-il à Paris ? Nous n'en avons pas la confirmation administrative par l'état civil. Dans les trois années qui suivent, plusieurs actes notariés font intervenir sa veuve, Marie-Geneviève Villain, ainsi que sa sœur, Marie-Anne-Victoire Pia, Nicolas Deyeux et aussi Alban et Nicolas Richer, ses petits-neveux probablement. En 1801 et 1802, la veuve de Pia est domiciliée rue du Bac au n° 367 <sup>11</sup>. Elle procède à un rachat de créance à hauteur de 3 500 francs dans la succession de J.-Bte Darnay, ancien fermier-général, dont l'hôtel se trouvait sur la place Vendôme. Au cours de ces transactions intervient Simon Béril, homme d'affaire et beau-frère de Darnay. En mars 1800, ce dernier emprunte la somme de 16 800 francs à M.-A.-V. Pia veuve Deyeux. Aussi, il ressort de nos lectures que l'ancien notaire guillotiné recrutait des prête-noms afin de réaliser des opérations financières personnelles. L'ensemble de ces documents présente une situation assez confuse. L'éminent Deyeux gardera dans la discrétion le passé de sa famille, et n'apportera pas de contribution personnelle à la biographie de son oncle.

Philanthrope, voilà la qualité première dévolue à Philippe-Nicolas Pia par la postérité. Son œuvre fondatrice et exemplaire doit lui ouvrir toutes les

voies du souvenir dans le Panthéon de l'humanité reconnaissante, au sein des scientifiques et parmi les meilleurs magistrats municipaux de l'Hôtel de Ville de Paris.

#### REMERCIEMENTS

Nous remercions les personnes et les institutions qui ont bien voulu nous aider et contribuer à la réalisation de cette étude, et en particulier M. le Doyen Dillemann, le docteur M. Valentin, M. P. Julien, Bibliothèque historique de la ville de Paris, BIU Pharmacie-Paris, M<sup>me</sup> Gleyze, BIUM-Paris, M<sup>lle</sup> Molitor, chaire d'histoire de la médecine-Paris, M. Conan, Comité de rénovation de la Salle des actes, M<sup>me</sup> Pâris-Hamelin, Bibliothèque du service de santé de la Marine à Rochefort, l'Académie de Marine, docteur Goett, Archives départementales de l'Indre, Archives de la préfecture de police de Paris, Bibliothèque municipale de Versailles, MM. les officiers et sous-officiers de l'état-major de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris, Conservation de la Monnaie de Paris, Het Koninlijke Penningkabinet Leiden-NL, M<sup>me</sup> Scharloo, Cabinet des médailles B.N.-Paris, M<sup>me</sup> de Turckheim, Archives de l'Académie des sciences-Paris, M<sup>me</sup> Demeulenaere.

#### NOTES

1. Portal (Antoine), né à Gaillac d'une famille d'apothicaires. En 1769, il reçoit la chaire d'anatomie au Collège royal ; élu à l'Académie des sciences. Peu affecté par la Révolution, le Premier Empire consolide sa position. En 1818, Louis XVIII le choisit pour être son premier médecin. Charles X le fait baron. En 1830, il doit céder sa place à Marc. Mort à Paris en 1832.

2. A.D. Indre GG 108.

3. In *J. Paris*, octobre 1778, réponse violente de Cadet de Vaux au médecin De Marque, de la Société royale de médecine, après une publication dénigrante de celui-ci dans le *Mercur*. Cadet la termine ainsi : « On ne leur répondra plus, car enfin on n'est pas forcé de secouer toute la poussière dont on est sali. »

4. La machine vendue au prix de 12 Livres par le libraire Ruault (cf. *supra*) était garantie par le nom de Gardanne, docteur régent de la Faculté de Paris : il s'agissait d'une pipe pour injecter la fumée de tabac. Gardanne bénéficiait de l'appui du lieutenant de police, lequel envisageait de proposer aux Parisiens des secours gratuits dans les cas de morts « apparentes ou subites » (asphyxiés notamment), rivalisant ici, bien évidemment, sur le terrain humanitaire avec les autorités municipales.

5. *J. Paris*, 17 mars 1780 ; cette médaille porte la légende : *Civitatis Parisiensis praemium fundatum 1779* ; à son revers se trouve une couronne formée de plantes aquatiques avec cette exergue : *Ob submersum civem redivivum*. Elle figure dans les catalogues de la Monnaie de Paris, mais aucun exemplaire ne nous en a été présenté.

6. A.N. F 81 / 9.

7. Dans le Conseil de salubrité de la ville de Paris siègent : en 1806 : Thouret, Deyeux, Huzard, C.-L. Cadet de Gassicourt ; en 1816 : Deyeux, Huzard, Leroux, C.-L. Cadet de Gassicourt, Dupuytren, Pariset, Petit, Darcet et Marc. BIUM - 77545 et 24142.

8. In MARC, *op. cit. supra*.

9. Dans Paris, de 1821 jusqu'à 1826, 1 835 personnes sont retirées de l'eau ; 16 % d'entre elles seulement sont rappelées à la vie. Ce chiffre était de 35 % entre 1804 et 1813. L'extension de la ville et le creusement du canal Saint-Martin contribuent sensiblement à l'élévation du nombre d'accidents par noyade.

10. A.N. - M.C. XX 786 / 785.

Marie-Geneviève Villain décède à Paris le 25 juin 1816. Elle est domiciliée au n° 105 de la rue du Bac. Elle est âgée de 86 ans, née à Paris et veuve de Philippe-Nicolas Pia, ancien pharmacien (arch. Paris - V3E).

11. De façon immédiatement contemporaine parmi les travaux scientifiques de l'intelligentsia parisienne, il convient de noter la publication de Sage portant le titre suivant : *Expériences propres à faire connaître que l'alkali volatil fluor est le remède le plus efficace dans les asphyxies*. Sa seconde édition est faite à Paris en 1777 sous forme d'un volume in-8° de 66 pages. Sage est désigné comme étant apothicaire et académicien.

Sur la vertu de cette substance, le *Journal de médecine, chirurgie et pharmacie* de février 1778, en donne l'appréciation qui suit : « Approché des narines, il ouvre, il pénètre, il incise et il subtilise les matières épaisses et visqueuses, et il résout et dissipe toute sorte de vapeurs qui s'élèvent des parties basses, et qui remplissent les ventricules du cerveau, causent des vertiges et autres accidents fâcheux qui interrompent le cours nécessaire aux esprits. » Ici, malgré les progrès importants réalisés en chimie et en pharmacie depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, nous constatons la survivance patente de reliquats de la médecine galénique. Passé 1830 dans son *Cours de chimie*, Orfila note entre parenthèses l'appellation « alkali volatil fluor », la désignant comme étant ancienne et périmée. Pour les belles dames de la fin de l'Ancien Régime, le flacon à sels, petit objet d'orfèvrerie raffiné, s'imposait dans leur réticule.

Par ailleurs, le rédacteur du journal précédemment cité opère une référence appuyée aux méthodes de réanimation mises en œuvre par Pia. Cette démarche pourrait laisser entendre l'existence d'une compétition scientifique survenant entre ces deux pharmaciens parisiens. En voici le propos : « M. Sage n'ignore point que c'est au zèle éclairé d'un de ses confrères, M. Pia, qu'on doit un établissement qui honore l'humanité. Depuis cette heureuse époque de 1772, on a rappelé à la vie un très grand nombre de noyés. La boîte dans laquelle M. Pia réunit tous ses instruments et remèdes les plus nécessaires pour rendre aux noyés une nouvelle existence, contient deux bouteilles d'eau de vie camphrée animée d'esprit volatil de sel ammoniac, et de plus un flacon d'esprit volatil de sel ammoniac qui comme nous l'avons déjà dit est précisément l'alkali volatil fluor. » Pia bénéficiait de l'avantage de l'antériorité.

#### BIBLIOGRAPHIE

1. M. BOUVET, « Les apothicaires échevins de Paris », *Rev. Hist. Pharm.*, 1952, n° 135, p. 433-441.
2. J. CHAGNIOT, *Paris et l'armée au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris 1985.
3. G. DILLEMANN, « Les pharmaciens chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel », *Prod. et prob. pharmaceutiques*, 1967, vol. 22, n° 11, p. 831-836.
4. J. FLAHAUT, « Lavoisier et les pharmaciens de son temps, Nicolas Deyeux », *Rev. Hist. Pharm.*, 1996, n° 308, p. 10-11.
5. J.-L. GAY, « L'administration de la capitale entre 1770 et 1789 », *Bull. Soc. Hist. de Paris et Ile-de-France*, 1956, p. 337-349.
6. CH.-H. KEIL, *Compendiöses doch vollkommenes medicinisch chemisch*, Leipzig 1748.
7. H. LAMS, « Comment on traitait les noyés il y a cent cinquante ans », *Ann. et Bull. de Soc. de Médecine de Gand*, 1912, vol. 3, p. 16-30.
8. G. PLANCHON, « Dynasties d'apothicaires parisiens », *J. Pharm. et Chim.*, 1899, p. 385-392 et 530-537.
9. H. RAMÉ, « Nicolas Deyeux », *Le Souv. Napoléonien*, 1988, p. 31-32.

10. M. SCHARLOO, « Vaste klant bij Holtzhey, de penningen van Maatschappij tot Redding van drenkelingen », *De Bildenaar*, 1990.
11. F. TRÉPARDOUX, « Les secours aux noyés dans la ville de Paris 1772-1831 », 32<sup>e</sup> Congrès int. hist. de la pharmacie, Paris 1995, *Rev. Hist. Pharm.*, 1996, n° 312, p. 370-373.
12. F. TRÉPARDOUX, « Les secours aux noyés », *Allo Dix-Huit BSPP*, 1996 janv., p. 16-19.
13. M. CHAIGNEAU, G. DILLEMANN, « Héraldique et portraits », Comité de rénovation de la Salle des actes de la Faculté de pharmacie de Paris, E.C.N. Paris 1996.

#### RÉSUMÉ

*Philippe-Nicolas Pia (1721-1799), échevin de Paris, pionnier du secourisme en faveur des noyés* – Si Ph.-N. Pia a laissé le nom d'un philanthrope, son œuvre pionnière en faveur des noyés demeure insuffisamment connue. Lorsqu'il est élu échevin de Paris en 1770, il étudie la possibilité de créer des structures permanentes de secours. Dans des coffres de bois, il réunit les médicaments et les ustensiles nécessaires à la réanimation, en accord avec les données scientifiques de son temps. S'y trouve sa machine fumigatoire destinée à injecter la fumée de tabac dans l'intestin du noyé. En raison des préjugés répandus dans le peuple, il doit, pour réussir, créer une structure d'intervention entièrement nouvelle. En sa qualité d'échevin commandant la garde municipale de Paris, il entreprend de dispenser un enseignement médical aux gardes postés le long des quais, lesquels, dans chaque poste, sont dépositaires d'une boîte de secours et d'un brancard. C'est donc la permanence et le rapprochement des moyens logistiques d'intervention, associés au versement de gratifications qui assurent à Pia un très large succès. Chaque année, il en rapporte les résultats et la comptabilité. En 1780, le roi le nomme chevalier dans l'Ordre royal de Saint-Michel. Supprimé par la Révolution, l'Établissement en faveur des noyés renaîtra complètement après 1830 sous l'impulsion du médecin Marc qui agira en continueur de Pia, par le recrutement de secouristes médicalement qualifiés au sein des unités militaires des sapeurs-pompiers et de la Garde municipale de Paris reconstituée.

#### SUMMARY

*Philippe-Nicolas Pia (1721-1799), creator of the first-aid service to rescue drowned people* – Ph.-N. Pia is known as a philanthropist. In 1770, this apothecary is elected at the board of the city of Paris. Then, he wishes to create a first-aid service to rescue drowned people. In wooden boxes, he gathers together the drugs and devices used at that time, as a fumigating machine to inject tobacco smoke into the intestine, bottles of spirit of camphor, ammonia, a long shirt of wool, wood canulas and flexible pipes made of thin sheep leather. In each of the fifteen guard houses standing along the river, are deposited a box and a stretcher. As far as Pia is at the head of the military police, he is especially innovating when he decides to train the guards to apply the drugs and the resuscitation processes. With such a regulated way of functioning associated to medical education and granting of awards, within fifteen years hundreds of people are rescued and resuscitated. Yearly, he publishes the results obtained in Paris and in several places in France, with comments on the situation in the Netherlands, Germany and Britain. In 1780, the king nominates him in the royal order of Saint-Michel. The Révolution suppresses the *Établissement en faveur des noyés*, and Pia died in 1799 as completely forgotten. In Paris, the first-aid services come back to their former efficiency around 1835, when Marc proposes a special medical training to the fire-men and the military police to form first-aid groups. In this field, the pioneering work of Pia is still of great value and can be kept in mind as a worldwide reference.

#### MOTS-CLÉS

Secours aux noyés, Paris, Pia, échevin, XVIII<sup>e</sup> siècle.